L'essentiel du CSEE

DOGO mai 2020

Sommaire

ASC :Evolution complexe des chèques vacances 1
Le Plan de Reprise d'Activité 2

ASC et Restauration

ASC : Suite aux remontées des salariés nous avions souhaité élargir l'offre vacances pour y apporter plus de souplesse. Les vacances sont proches et beaucoup d'entre nous ne savent pas encore comment les organiser. Il nous apparaissait souhaitable d'ouvrir l'offre Chèques Vacances sans épargne afin que vous puissiez profiter pleinement de votre subvention.

Alors que CFDT proposait une attribution automatique et systématique de CV, la CFE-CGC souhaitait laisser le choix aux salariés :
La possibilité de demander dès l'ouverture du site la totalité de votre subvention en CV sans épargne ou, si vous aviez engagé des frais de réservation ou acquitté des factures, vous auriez pu choisir le remboursement sur facture. Un mixte des deux solutions aurait été possible avec le versement du solde en CV en fin d'année.

La liberté est chère à nos valeurs.

Mais pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué.

C'est la résolution présentée à majorité de SUD et CGT qui est passée ! Nous vous en présentons la synthèse :

D'abord selon votre choix vous commencerez par mettre la main au porte-monnaie pour demander vos prestations.

Concernant les chèques vacances, jusqu'à un montant de 300,00 € vous devrez épargner 50,00 € !

Pour des montants supérieurs à 300,00 €, 2 possibilités :

- soit deux souscriptions avec épargne de 25 € chacune. La première à demander dès l'ouverture du site pour un montant plafonné à la moitié de vos droits vacances et la deuxième à demander entre le 1er septembre et le 30 novembre avec les mêmes conditions de plafonnement,

-soit des plans de 2 mois ou 4 mois plafonnés selon vos droits vacances, le plan de 2 mois avec épargne préalable de 25€ par mois et le plan de 4 mois avec épargne préalable de 10€ par mois.

Les souscriptions seront disponibles dès l'ouverture du site…encore en attente.
C'est compliqué, oui, mais pour le moment nous n'avons pas la majorité au CSE !

Restauration : Des retours sont possibles dans certains restaurants, mais toujours en attente des indemnités repas.

Le Comité National de Restauration, géré par les autres OS, ne voulait pas attribuer de Tickets Restaurants à chaque salarié, a demandé à Orange de prendre en charge le dossier. La Direction envisage une indemnité repas pour les salariés qui n'ont pas pu profiter des restaurants d'entreprise depuis l'état de crise sanitaire. Pour le moment nous n'avons pas d'autres précisions.

A noter que depuis les premiers jours du confinement les salariés des deux CSEE, gérés par notre syndicat profitent de l'attribution des Chèques Déjeuner. Le refus de la CFE-CGC de l'accord restauration sur ces deux entités a au moins eu le mérite de permettre à nos collègues de OFS et SCE de profiter pleinement de leurs droits .Le Ticket Restaurant est un droit, nous le défendons pour tous.

La réouverture des restaurants Orange se fera prioritairement sur les sites des Techniciens d'Intervention. Seuls les salariés en classe A et B sur validation managériale peuvent accéder aux restaurants ouverts.

Certains restaurants inter-entreprises sont déjà ouverts.

Les comités de restauration Orange seront constitués à la fin du mois de juin.

Le Plan de Reprise d'Activité

Depuis le 16 Mars, date du début du confinement, nous en sommes à cinq instances CSE Ordinaires ou Extraordinaires avec comme sujets centraux le PCA (Plan de Continuité d'Activité) puis le PRA (Plan de Reprise d'Activité) et la sortie du confinement. Il est temps de regarder dans le rétroviseur et de faire un point d'étape. Concernant les travaux des CSSCT, nous constatons que ces commissions semblent être considérées comme une simple chambre d'enregistrements et nous déplorons une certaine précipitation dans le mode opératoire. Pourtant c'est bien au sein même des CSSCT que les mesures de préventions doivent être analysées, c'est bien au sein des CSSCT que la documentation rattachée aux PRA doit être discutée et qu'un rapport doit être communiqué aux Elus CSEE.

A la CFE-CGC, nous pensons que les instances doivent travailler sereinement et, dans un climat constructif et apaisé. Ne pas confondre vitesse et précipitation, est le gage d'un dialogue social de qualité. L''accord sur le dialogue social, que la CFE-CGC n'a pas signé, n'aide pas, mais nous devons faire preuve de pragmatisme, surtout lorsque l'on évoque la santé des salariés et leurs conditions de travail.
La direction ne cesse de parler de reprise d'activité, ce qui n'est pas adaptée aux salariés restés au front et aux télétravailleurs dont l'investissement et la productivité sont salués jusqu'aux plus hautes sphères de l'entreprise.

A la CFE-CGC, nous préférons employer le terme de PSC pour « Plan de Sortie du Confinement » qui nous parait plus juste, plus respectueux et qui permet d'envisager avec optimisme, le « jour d'après ».

En attendant ce « jour d'après », nous estimons que c'est aux CSSCT de chaque périmètre de se saisir du sujet. Cette instance possède la connaissance des métiers, la connaissance de la géographie et également des prérogatives locales. Nous faisons solennellement la demande de remettre les CSSCT au centre de l'échiquier du dialogue social.

Au final, suite à la présentation faite par la Direction, nous prenons acte des différentes mesures progressives proposées en instance. Par mesures progressives, s'entend mesures évolutives au regard de chacune des situations particulières de nos sites mais aussi de l'évolution de la crise sanitaire.

Notre posture consiste à être au plus près des évènements et donc des salariés ! Pour cela un CSEE extra ne nous semble pas être la bonne réponse ! La bonne réponse serait de consulter les membres de la CSSCT, le réseau des Représentants de Proximité (RP) qui ont la connaissance terrain et sont plus réactifs !
Nous demandons à la Direction de tout mettre en œuvre, plus encore aujourd'hui, afin que les acteurs que nous venons de citer soient ceux de confiance d'un PRA global réussi !

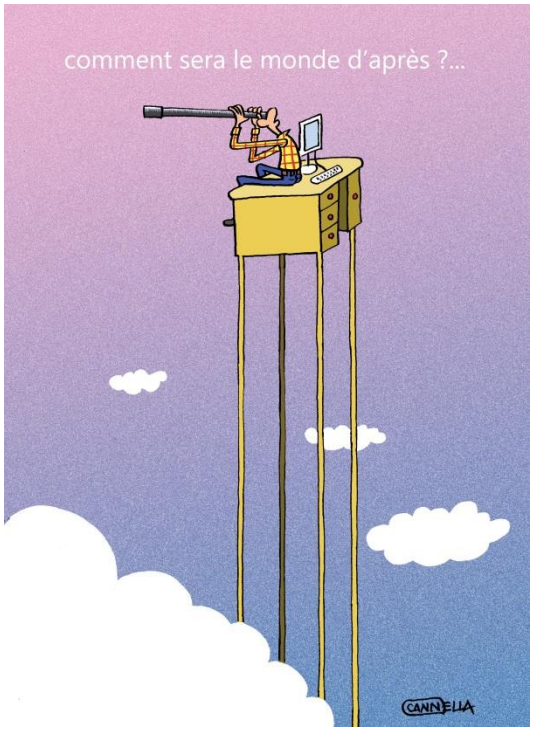

Vos représentants CFE-CGC Orange

Élus
- Sophie Chaplain
- Barbara Gest
- Florence Le Lepvrier
- Enora Péné
- Anna Piriou
- Laurent Delavigne
- Martial Lageon
- Jean Marie Naveau
- Eric Picot
- Régis Radureau

Représentant syndical
- Eddy Jégou

Rédaction du Compte Rendu : MF Langlois

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement :
https://www.cfecgc-orange.org/do-go/

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : ***bit.ly/abtCFE-CGC***
tous vos contacts : ***bit.ly/annuaireCFECGC***